ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'EL JADIDA
COMMUNE SIDI SMAIL

Avis sur bon de commande N ° 06/2026

Le président de la commune Sidi Smail procède au lancement d'un bon de commande en application des dispositions de l'article 91 du decret n° 2-22-431 relatif aux marché publics

Objet de la prestation : Etudes **topographiques relatifs au recensement et établissement de l'état parcellaire des terrains non bâti au centre de Sidi Smail**

Désignation	U	Q	prix unitaire	prix total HT
Etudes topographiques relatifs au recensement et établissement de l'état parcellaire des terrains non bâti au centre de Sidi Smail	U	1600		
	TOTAL H.T			
	T V A 20%			
Arrêté le présent devis a la somme de :.....	**T T C**			

DESCRIPTIONS DES TACHES OBJET DE CE BON DE COMMANDE :

1- LE BET DOIT ETABLIR UN ETAT PARCELAIRE DETAILLE DE TOUS LES TERRAINS NON BATIS SITUES DANS L'AIRE D'ETUDE DU PLAN D'AMENAGEMENT DU CENTRE DE SIDI SMAIL.CET ETAT DOIT MENTIONNER LA SUPERFICIE DE LA PARTIE ASSUJETIE A LA TAXE DES TERRAINS NON BATIS ET / OU LA PARTIE OBJET D'UN EQUIPEMENT (en général tous les détails de chaque terrain en lien avec le PA)

2- LE BET DOIT ETABILR UN ETAT EXCEL DE TOUTES LES DONNEES DEMANDEES

3- LE BET DOIT FOURNIR 10 EXEMPLAIRES DU TRAVAIL DEMANDE EN PAPIER ET 02 EXEMPLAIRES EN SUPPORT NUMERIQUE.

4- LE DELAIS D'EXECUTION EST FIXE A 90 JOURS A COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DU COMMENCEMENT DEL'ORDRE DE SERVICE.PASSE CE DELAIS LE BON DE COMMANDE SERA ANNULE AUTOMATIQUEMENT.

5- UNE CAUTION DE 2000,00DHS EST A DEPOSER AU SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE DE SIDI SMAIL AU NOM DE SON PRESIDENT, AVANT LA CONFIRMATION DE L'ATTRIBUTION DU BON DE COMMANDE.

LIEU D'EXECUTION : **COMMUNE SIDI SMAIL, PROVINCE EL JADIDA**
DATE LIMITE DE LA RECEPTION DES DEVIS : **14/05/2026 à 12 h**
LES PLIS DES CONCURRENTS SONT DÉPOSES PAR VOIE ELECTRONIQUE AU PORTAIL DES MARCHES PUBLICS A L'ADRESSE : **www.marchespublics.gov.ma**

LE PRESIDENT
عبد الواحد الجاحظ
Abdelouahad ELJAHID